

Réunion du Conseil Municipal de Lipsheim du 12 juillet 2010

**Nombre de Membres dont
le conseil doit être composé** : 19
Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de Conseillers présents : 12 + 4 procurations

L'an deux mil dix, le 12 juillet à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lipsheim, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 9 mars 2008, se sont réunis, sous la présidence de leur Maire René SCHAAL, dans la salle de la Mairie sur convocation adressée par la Mairie conformément aux articles L 2121 - 10 et 11 du Code Général des Collectivités, le 7 juillet 2010.

Ordre du jour

1. Nettoyage groupe scolaire contrat

Présents : R. SCHAAL – P. WOLFF – G. FREYD-GUY – J. FREY – F. FISCHER – G. MULLER – E. SPEHNER
- C. SCHWARTZ – JL HIRN – E. KELLER -- A. HEITZ - V. REBHOLTZ -

Abs. excusés : G. SIEGEL (proc à C SCHWARTZ) – R. KOHLER (proc à JL HIRN.) – N. SOUHAIT (proc à F FISCHER) – M. CARTER (proc à R SCHAAL)

Absents : JC. SOULE - S. LAZARUS - R. BIJOU

:

Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice ont procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Madame Céline SCHWARTZ ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions il a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du conseil, le Directeur Général des Services Vincent EHRHARDT, qui assistera à la séance, mais sans participer à la délibération.

1. Nettoyage groupe scolaire contrat

Les prestations de la société SNI ne correspondant pas à nos attentes, il a été décidé de résilier le contrat signé en date du 03 août 2009

Conformément au Code des marchés publics une consultation a été réalisée sur la base d'un cahier des charges pour une durée de 1 an, renouvelable 2 fois sans excéder 3 ans.

Différentes sociétés ont présentées une offre concernant :

- Nettoyage des locaux sans fourniture des consommables
- Nettoyage des locaux avec fourniture des consommables (papier WC, savon,..)
- Lavage vitres 2 fois par an
 - Avec formule de révision annuelle

Tableau récapitulatif est présenté aux conseillers municipaux

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code des Marchés Publics

Ouï le rapport de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré,

Décide de confier le nettoyage des écoles maternelle et élémentaire à l'entreprise DERICHEBOURG 7b rue de la Batterie 67 118 GEISPOLSHHEIM Gare

- Pour un montant total annuel de HT 28 699.80 €
soit TTC 34 324.96 €

- Nettoyage des locaux avec fourniture des consommables (papier WC, savon,..) HT. 27 789.60
- Lavage vitres 2 fois par an HT 910.20

- Pour une durée de 1 an renouvelable par 2 fois (cf cahier des charges)

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et les documents y relatifs

Par

16 voix pour
/ voix contre
/ abstention

René SCHAAL

Patrice WOLFF

Gabrielle GUY

Joel FREY

François FISCHER

René BIJOU

Michael CARTER

Armand HEITZ

Jean Luc HIRN

Emilie KELLER

Rigobert KOHLER

Serge LAZARUS

Gérard MULLER

Valérie REBHOLTZ

Céline SCHWARTZ

Geoffrey SIEGEL

Nathalie SOUHAIT

Jean Claude SOULE

Edmond SPEHNER

Mention affichage :

Le Maire soussigné constate que le compte-rendu de la séance du comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le , conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code des Communes.

Signature :